



*Code de conduite
professionnelle pour
les fournisseurs*



Seek Together™

Contenu

The DOW logo is a red diamond shape with the word "DOW" in white, bold, sans-serif capital letters inside. A small registered trademark symbol (®) is located to the right of the diamond.

| | | | |
|--|----------|---|-----------|
| Introduction | 3 | <i>Promotion de la diversité des fournisseurs</i> | 9 |
| Responsabilité et conformité | 4 | <i>Approvisionnement responsable des minéraux ayant un conflit d'intérêt</i> | 9 |
| <i>Directives obligatoires et sur les bonnes pratiques</i> | 4 | <i>Fourniture d'un lieu de travail sain et sûr</i> | 9 |
| Environnement | 5 | <i>Protection des communautés pendant la production et le transport</i> | 10 |
| <i>Promotion de la responsabilité environnementale</i> | 5 | <i>Respect des droits de propriété des terres, des forêts et des eaux et protection des moyens de subsistance des personnes</i> | 10 |
| <i>Identification des problèmes clés et définition des objectifs d'amélioration continue</i> | 6 | Gouvernance | 11 |
| <i>Gestion de manière proactive des risques environnementaux</i> | 7 | <i>Sensibilisation renforcée</i> | 11 |
| <i>Adoption des technologies et des systèmes respectueux de l'environnement</i> | 7 | <i>Éviter les conflits d'intérêts</i> | 11 |
| Social | 8 | <i>Pas de pots-de-vin ou de corruption</i> | 11 |
| <i>Respect de la liberté d'association et de la négociation collective</i> | 8 | <i>Respect d'une concurrence loyale et d'une comptabilité précise</i> | 12 |
| <i>Aucun travail forcé et obligatoire</i> | 8 | <i>Protection des informations</i> | 12 |
| <i>Pas de travail des enfants</i> | 8 | <i>Respect du commerce international et des parties concernées</i> | 13 |
| <i>Pas de discrimination</i> | 8 | <i>Promotion de la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement</i> | 13 |
| <i>Prévention du harcèlement et de l'abus de travail</i> | 9 | <i>Signalement d'une mauvaise conduite et des représailles</i> | 13 |
| <i>Respect des exigences de salaire minimum</i> | 9 | | |

Introduction



En qualité de Directrice de l'approvisionnement de Dow, je soutiens l'ambition de la Société de devenir l'entreprise de science des matériaux la plus innovante, centrée sur le client, inclusive et durable. Les enjeux mondiaux pressants tels que les violations des droits de l'homme, le changement climatique ou la pollution de l'eau ne sont pas des problèmes lointains ; c'est une responsabilité partagée qui nécessite un engagement de chacun d'entre nous. Je siége personnellement au comité de direction de Together for

Sustainability pour établir des collaborations avec plus de 40 autres entreprises de produits chimiques afin de réduire les impacts environnementaux et sociaux préjudiciables dans nos chaînes de valeur.

Nous avons tous un rôle essentiel à jouer pour nous attaquer de front à ces problèmes urgents et j'invite les fournisseurs de Dow à nous rejoindre en tant que partenaires dans ce parcours. Le Code de conduite professionnelle des fournisseurs de Dow (ci-après, le « Code des fournisseurs ») décrit nos attentes envers

nos fournisseurs en matière de gestion environnementale, de responsabilité sociale et de gouvernance d'entreprise sur la base des principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Nous conseillons à tous nos fournisseurs de suivre les bonnes pratiques énoncées dans le Code des fournisseurs. Cependant, le respect des principes obligatoires est une condition fondamentale pour toute collaboration avec Dow. Le non-respect de ces principes pourra entraîner différentes mesures de la part de Dow, y compris la résiliation de notre relation commerciale.

Merci de faire partie intégrante de l'engagement de Dow en faveur d'un approvisionnement responsable, en particulier en matière de durabilité environnementale et sociale. Votre rôle dans la chaîne d'approvisionnement de Dow est essentiel et nous pensons qu'en travaillant ensemble nous pouvons atteindre des étapes remarquables dans la création d'un avenir plus durable, équitable et prospère pour tous.

Cathy Budd

Directrice de l'approvisionnement et Vice-présidente des achats Dow, Inc.

2025 Objectifs de développement durable

Objectifs sur 10 ans lancés en 2015

Mesurer nos progrès

Pour avancer sur notre parcours de développement durable, nous avons défini des objectifs et des buts mesurables et ambitieux.



Leading the Blueprint



Delivering Breakthrough Innovations



Advancing a Circular Economy



Valuing Nature



Safe Materials for a Sustainable Planet



Engaging For Impact: Communities, Employees, Customers



World-Leading Operations Performance

Accélérer nos progrès

En 2020, nous avons introduit de nouveaux objectifs visant à réduire les émissions de carbone et les déchets plastiques.

Protéger le climat

Accélérer nos efforts avec nos fournisseurs, clients et partenaires de la chaîne de valeur pour garantir que l'écosystème de Dow est neutre en carbone d'ici 2050.

Transformer les déchets

Construire des écosystèmes industriels pour collecter, réutiliser ou recycler les déchets plastiques et combler les lacunes en matière de gestion des déchets.

Boucler la boucle

Aider nos clients à concevoir des produits recyclables et à augmenter notre utilisation de matières premières provenant de sources recyclées et renouvelables.



Principes obligatoires et bonnes pratiques

Le Code des fournisseurs se compose de deux types de directives : les principes obligatoires qui doivent être suivis pour tout partenariat avec Dow et les bonnes pratiques qui servent d'orientation aux fournisseurs. Il est important de noter que, bien que les bonnes pratiques soient actuellement des recommandations facultatives, elles pourraient devenir obligatoires à l'avenir. Cependant, il est crucial de respecter les principes obligatoires car leur non-respect peut entraîner la résiliation de la relation commerciale.

Tout fournisseur ayant connaissance d'une incapacité à répondre aux obligations du Code des fournisseurs dans un délai raisonnable doit en informer Dow dans les plus brefs délais. Dow encourage vivement ses fournisseurs à comparer soigneusement leurs politiques, procédures et pratiques existantes aux obligations pour éviter toute violation potentielle. Si vous avez des questions ou rencontrez des difficultés pour répondre aux exigences de la politique, veuillez contacter votre interlocuteur désigné chez Dow pour obtenir des précisions ou de l'aide.

Dow se réserve le droit de modifier, réviser ou corriger le présent Code des fournisseurs à sa seule discrétion et à tout moment. Veuillez prendre note de la date d'entrée en vigueur du document.



L'application du présent Code des fournisseurs dans tout pays ou toute juridiction doit être conforme à toutes les lois, directives ou réglementations applicables. Si les principes énoncés dans le présent document sont plus stricts que les exigences légales, les fournisseurs sont tenus de respecter le Code des fournisseurs dans la mesure où la loi l'autorise.



Les fournisseurs doivent faire respecter ces principes, ou équivalents, à leurs sous-traitants et propres fournisseurs.

Les fournisseurs sont tenus d'effectuer une évaluation des risques de leur chaîne d'approvisionnement et fournir à Dow des informations sur les risques et les stratégies d'atténuation.



Dow exige de ses fournisseurs qu'ils établissent des systèmes et des contrôles robustes pour garantir la conformité aux lois applicables et aux principes décrits dans le présent Code des fournisseurs.

Les fournisseurs doivent conserver une documentation détaillée pour démontrer le respect de ces principes par le biais de dossiers internes et de plateformes publiques.



Dow se réserve le droit d'évaluer, de surveiller et d'auditer les fournisseurs. Dow peut engager des organisations comme Together for Sustainability (TfS) pour évaluer la conformité.

Dow anticipe la coopération des fournisseurs avec ces évaluations lorsque cela est nécessaire, y compris la mise en œuvre rapide de mesures correctives le cas échéant.



Dow encourage ses fournisseurs à sensibiliser leurs employés sur les principes du présent Code des fournisseurs et sur la manière de signaler toute violation présumée.



Les fournisseurs en non-conformité pourront voir leur contrat résilié et/ou ne plus être éligibles à d'autres contrats.

Environnement



Dow accélère ses actions pour protéger les personnes et la planète en se basant sur le cycle de vie de ses produits : leurs sources d'énergie et de matières premières, les processus de fabrication, les utilisations et les applications, et la manière dont ils sont traités après utilisation. Dow s'efforce d'utiliser sa technologie, son expertise et ses partenariats pour aider à préserver notre climat, notre eau et nos écosystèmes naturels. Dow s'engage à devenir neutre en carbone d'ici 2050 en ce qui concerne les émissions de carbone de portée 1, 2 et 3. Les émissions de gaz à effet de serre provenant des biens, services et activités logistiques achetés représentent plus de 50 % des émissions de carbone de portée 3 de Dow, ce qui rend les actions des fournisseurs de Dow essentielles pour atteindre les objectifs climatiques mondiaux.

Dow attend de ses fournisseurs qu'ils respectent les principes fondamentaux suivants relatifs à l'environnement.



Promouvoir la responsabilité environnementale

L'une des valeurs fondamentales de Dow est de protéger les personnes et la planète. En plus de se conformer à toutes les exigences légales applicables en matière de protection de l'environnement, Dow cherche à réduire au minimum son impact sur la nature, l'eau et le climat et à promouvoir une utilisation efficace des matières premières, de l'énergie et de l'eau. Les fournisseurs doivent adopter volontairement des principes similaires pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale.

Obligations

Les fournisseurs s'assureront que les activités de leurs propres opérations ne causent pas de dommages ou d'effets néfastes sur l'environnement.

Les fournisseurs établiront et mettront en œuvre une ou plusieurs politiques pour s'assurer que l'environnement est protégé tout au long de leurs opérations.

Les fournisseurs s'assureront que leurs produits et activités sont conformes aux normes gouvernementales ou internationales applicables, selon les plus strictes.

Les fournisseurs mettront en place des systèmes pour assurer une gestion, une collecte, un stockage et une élimination sûrs des déchets, des émissions atmosphériques et des rejets d'eaux usées. Les fournisseurs ne doivent pas produire, utiliser ou éliminer de mercure ou de produits chimiques contenant des polluants organiques persistants (POP) en violation des dispositions des Conventions de Minamata et Stockholm.

Les fournisseurs doivent adopter des pratiques qui protègent ou promeuvent les habitats naturels et la biodiversité. Aucune déforestation ou exploitation forestière illégale n'est tolérée.

Bonne pratique

Dow donnera la priorité aux fournisseurs qui adoptent des modèles commerciaux circulaires en cherchant des moyens de minimiser l'utilisation des ressources non renouvelables et d'utiliser les ressources naturelles plus efficacement.

Des systèmes et stratégies efficaces de réduction, de collecte et de recyclage des déchets sont en place.

Identifier les problèmes clés et définir des objectifs d'amélioration continue

Dow a identifié des domaines spécifiques dans lesquels la Société pense que ses actions peuvent avoir l'impact environnemental favorable le plus significatif et a défini des stratégies et des objectifs concernant la protection du climat, la promotion d'une économie circulaire et l'utilisation de matériaux plus sûrs. Dow exhorte ses fournisseurs à évaluer leurs risques et opportunités environnementaux uniques dans leurs opérations et leur chaîne de valeur et à se fixer des objectifs d'amélioration à court et à long terme.

Les progrès de Dow vers ses objectifs environnementaux sont constamment suivis à l'aide d'indicateurs largement acceptés et divulgués via des plateformes de signalement communes telles que CDP, Ecovadis et le rapport annuel Intersections de Dow. Dow demande à ses fournisseurs d'adopter un engagement similaire pour suivre leurs performances et les signaler.



Obligations

Les fournisseurs prendront des mesures pour suivre et améliorer continuellement leurs performances environnementales dans toutes leurs opérations, tous leurs produits et tous leurs services.

Les fournisseurs se fixeront des objectifs à court et à long terme pour traiter les problèmes pertinents liés au climat, à la nature, à l'eau, à la consommation d'énergie et à la circularité de leurs opérations et leur chaîne de valeur.

Sur demande, les fournisseurs partageront des données environnementales, telles que les mesures relatives au carbone, à la nature, à l'eau ou à l'énergie, afin d'aider Dow à suivre et à atteindre ses objectifs. Il s'agit notamment de dresser un inventaire annuel des gaz à effet de serre de portées 1, 2 et 3, ainsi que de calculer des paramètres clés tels que l'empreinte carbone des produits, la consommation d'eau et l'utilisation d'énergies renouvelables.

Les fournisseurs quantifieront et rapporteront des mesures environnementales en suivant des méthodologies établies telles que le Protocole sur les gaz à effet de serre, le Cadre du Conseil mondial des émissions logistiques et le Cadre de recherche du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable.

Bonne pratique

Les fournisseurs doivent se fixer un objectif climatique public pour atteindre la neutralité carbone dans leurs émissions de gaz à effet de serre de portées 1, 2 et 3 d'ici 2050.

Dow recommande à ses fournisseurs de divulguer publiquement leurs objectifs et stratégies environnementaux en utilisant des méthodes et mesures largement acceptées et de les publier sur des plateformes telles que CDP et Ecovadis.

Les fournisseurs doivent collaborer avec leurs chaînes de valeur directement avec leurs fournisseurs et en s'impliquant activement dans des groupes industriels dédiés à la promotion des efforts collectifs pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, préserver la biodiversité, protéger les bassins versants et autres problèmes en fonction des risques et de la pertinence.



Gérer de manière proactive les risques environnementaux

Les fournisseurs doivent adopter une approche basée sur les risques pour déterminer les problèmes environnementaux qui présentent le plus grand potentiel d'impact préjudiciable en fonction de leur taille, leur type et leur profil commercial. Dow identifie les risques à l'aide d'une approche intégrée de l'entreprise. Chaque risque clé est affecté à un membre de l'équipe de direction et, si nécessaire, à des experts internes responsables d'un plan d'atténuation. Les fournisseurs doivent suivre une approche similaire pour identifier leurs risques et les gérer.

Obligations

Les fournisseurs identifieront et mesureront les risques et impacts environnementaux de leurs processus de production, de distribution et de transport.

Les fournisseurs mettront en place des politiques, des procédures et des mesures de responsabilité en matière de gestion environnementale concernant les problèmes qui présentent des risques environnementaux importants. Une hiérarchie d'atténuation (éviter, minimiser, restaurer et compenser) sera adoptée si le fournisseur opère à proximité de zones de biodiversité critiques.

Les fournisseurs de logistique et de fabrication externe adopteront des programmes de réduction des pertes de granulés tels que l'Opération Clean Sweep.

Bonne pratique

Les fournisseurs doivent s'associer aux efforts collaboratifs pour identifier et traiter les risques environnementaux dans les chaînes de valeur, par exemple en utilisant des évaluations partagées comme Ecovadis ou CDP.

Les fournisseurs doivent utiliser les outils d'évaluation des risques définis par les programmes de pointe.

Adopter des technologies et des systèmes respectueux de l'environnement

Dow a mis en place un plan sur plusieurs cycles pour remplacer les actifs à forte intensité d'émissions en fin de vie par des actifs à plus haut rendement et à plus faibles émissions. L'innovation, la mise en œuvre et la mise à l'échelle de nouvelles technologies et de nouveaux systèmes pour réduire les impacts environnementaux, accélérer la transition vers l'énergie propre et faire progresser l'économie circulaire sont au cœur du développement durable. Dow attend de ses fournisseurs qu'ils contribuent aux efforts mondiaux en faveur de technologies efficaces et propres, ce qui conduit à une efficacité accrue.

Obligations

Les fournisseurs développeront, adopteront et promouvoir des technologies respectueuses de l'environnement, telles que des processus de production plus propres, des mesures de prévention de la pollution et des sources d'énergie renouvelable.

Les fournisseurs doivent développer des produits et des processus qui donnent la priorité à l'utilisation efficace des ressources naturelles et de l'énergie tout en minimisant les déchets et les émissions.

Bonne pratique

Dow encourage ses fournisseurs à adopter une politique d'entreprise sur l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement et collaborer avec d'autres entreprises pour développer des solutions technologiques et systèmes innovantes.



Chez Dow, le respect des personnes est une valeur fondamentale. Dow exhorte ses fournisseurs à appliquer les normes les plus élevées en matière de respect des droits de l'homme de leurs employés et de les traiter de manière équitable, le tout conformément aux lois applicables. Les valeurs de Dow et le présent Code des fournisseurs sont influencés par et reflètent les principes fondamentaux décrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies. Dow s'est engagée en mai 2007 à respecter le Pacte mondial des Nations Unies et ses dix principes. En outre, nous opérons en totale conformité avec les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme. Ces principes directeurs fournissent un cadre aux gouvernements et aux entreprises du monde entier qui s'engagent à protéger les droits de l'homme. Nous respectons la souveraineté des gouvernements du monde entier et la responsabilité des gouvernements de protéger les droits de l'homme de leurs citoyens. Ensemble, nous pouvons créer un monde où le respect de la dignité humaine est à l'avant-garde des pratiques commerciales.

Respecter la liberté d'association et de négociation collective

Obligations

Les fournisseurs respecteront le droit légal de libre association des employés, ainsi que leur droit légal d'adhérer, de former ou de ne pas adhérer à un syndicat ou de s'engager autrement dans une négociation collective.

Les fournisseurs ne restreindront pas les droits de leurs employés et ne les intimideront pas par l'usage de la force par le personnel de sécurité.

Aucun travail forcé et obligatoire

Obligations

Il est interdit aux fournisseurs de recourir à toute forme de travail forcé ou involontaire, comme le travail carcéral, la servitude, le travail sous contrat, le travail servile, le travail forcé, l'esclavage ou la traite des êtres humains.

Les fournisseurs effectueront une cartographie commerciale pour identifier l'absence de travail forcé au sein de leur chaîne d'approvisionnement.

Les fournisseurs suivront sur demande la formation fournie par Dow sur les exigences de son programme de conformité sociale.

Pas de travail des enfants

Obligations

Les fournisseurs respecteront toutes les lois applicables en matière de travail des enfants et doivent garantir qu'ils n'embauchent pas ou ne se procurent pas de biens ou de services produits par des personnes en dessous de l'âge légale du travail dans leurs localités respectives.

Pas de discrimination

Obligations

Les fournisseurs ne feront aucune discrimination dans aucune condition d'emploi sur la base de l'âge, de la race, de la couleur, de l'origine nationale, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'identité ou de l'expression sexuelle, du handicap physique ou mental, de la religion, de l'appartenance syndicale, du statut militaire ou d'ancien combattant, du statut marital ou familial, ou de toute autre caractéristique personnelle sans rapport avec la performance professionnelle ou tout autre facteur protégé par la loi applicable.

Prévenir le harcèlement et l'abus de travail

Obligations

Les fournisseurs veilleront à ce que leurs employés ne soient pas soumis à un harcèlement psychologique, verbal, sexuel ou physique, à des intimidations ou à toute forme d'abus, et se conformeront à toutes les lois en vigueur en matière de harcèlement et d'abus des employés.

Les cas de harcèlement, d'intimidation et/ou d'abus seront traités avec sérieux et respect. Les employés signalant une non-conformité à ces aspects ne doivent pas subir de représailles et se voir accorder des procédures transparentes, équitables et confidentielles qui entraînent une résolution rapide, impartiale et équitable des difficultés qui peuvent survenir dans le cadre du processus.

Respecter les exigences de salaire minimum

Obligations

Les fournisseurs respecteront au minimum les exigences de salaire minimum dans le pays respectif.

Promouvoir la diversité des fournisseurs

Bonne pratique

Les fournisseurs doivent promouvoir et mettre en pratique une culture d'inclusion et s'efforcent d'améliorer la diversité globale de leur main-d'œuvre.

Les fournisseurs sont encouragés à avoir mis en place un programme de diversité des fournisseurs et à soutenir les entreprises et les communautés où Dow exerce ses activités en s'engageant auprès des petites entreprises, des entreprises détenues par des minorités et des femmes et d'autres catégories diverses. Dow recommande vivement d'établir des systèmes pour suivre les diverses dépenses et communiquer ces informations à Dow.

Approvisionnement responsable en minéraux de conflit

Obligations

Les fournisseurs ne fourniront pas de produits contenant de l'étain, du tungstène ou de l'or (les « minéraux de conflit ») qui financent directement ou indirectement, ou profitent à des groupes armés et causent des violations des droits de l'homme.

Les fournisseurs ne se procureront pas de minéraux ayant un conflit d'intérêt provenant de la République démocratique du Congo ou des pays voisins (les « Pays couverts ») d'une manière qui finance ou profite directement ou indirectement aux groupes armés dans les Pays couverts.

Les fournisseurs s'approvisionneront en minerais de conflit auprès de fonderies validées comme étant conformes aux normes du Processus d'assurance des minerais responsables de la Responsible Minerals Initiative ou autre évaluation équivalente reconnue au niveau international.

Les fournisseurs s'engageront à respecter toutes les lois et réglementations applicables relatives aux minéraux provenant de zones de conflit et accepter de fournir toutes les informations nécessaires demandées par Dow pour permettre à la Société de remplir ses demandes raisonnables sur le pays d'origine et sa diligence raisonnable en ce qui concerne les minéraux provenant de zones de conflit.

Fournir un lieu de travail sain et sûr

Obligations

Les fournisseurs se conformeront à toutes les lois applicables en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail. Les fournisseurs fourniront un lieu de travail sûr et sain à leurs employés, y compris des contrôles appropriés, des procédures de travail, une protection contre l'exposition à des matières dangereuses et un équipement de protection individuelle approprié.

Les employés des fournisseurs doivent avoir accès à des conditions de travail propres, sûres et raisonnables. Leurs installations (y compris les opérations et les dortoirs) doivent être propres, saines et sûres, avec un accès adéquat à l'eau potable, aux installations sanitaires, à l'air frais et à l'éclairage.

Les fournisseurs fourniront une formation sur la sécurité des processus de travail ainsi que sur les procédures d'intervention d'urgence.

Protéger les communautés pendant la production et le transport

Obligations

Les fournisseurs respecteront toutes les lois en vigueur sur le transport. Les fournisseurs auront des systèmes en place pour assurer un transport sûr et sécurisé des matériaux. Cela inclut la prise en compte de la sélection des prestataires de services logistiques (y compris les entrepôts et terminaux), la sélection et l'inspection des conteneurs de transport, le chargement et le déchargement des conteneurs de transport, la sécurisation et l'étanchéité des conteneurs de transport, et la réponse aux urgences.

Les fournisseurs n'importeront ni n'exporteront de déchets dangereux en violation de la Convention de Bâle.

Les fournisseurs disposeront de systèmes pour surveiller, analyser, signaler et communiquer tout incident de sécurité dans leurs installations de production. Les évaluations des risques seront effectuées de manière proactive et régulière. Les fournisseurs prendront des mesures spécifiques et proactives pour éviter d'interrompre les canaux d'approvisionnement de Dow.

Respecter les droits de propriété des terres, des forêts et des eaux et protéger les moyens de subsistance des personnes

Obligations

Les fournisseurs respecteront les droits de propriété des terres, des forêts et des eaux et interdiront tout développement illégal ou toute autre utilisation pour protéger les moyens de subsistance des personnes.



Gouvernance



Dow attend de ses fournisseurs qu'ils mènent leurs activités de même que Dow s'efforce de mener ses activités : de manière éthique et en conformité avec la loi. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils disposent de politiques et de systèmes d'éthique et de gouvernance pertinents pour atteindre les normes les plus élevées. Toute violation potentielle du Code des fournisseurs peut être signalée sans crainte de représailles par le biais de la Ligne d'éthique de Dow.

En tant que fournisseur de Dow, vous faites partie de notre chaîne d'approvisionnement et nous comptons sur votre engagement à adopter les normes du présent Code des fournisseurs.

Sensibilisation renforcée

Obligations

Les fournisseurs doivent dispenser à leurs employés une formation sur l'éthique professionnelle, en particulier dans le contexte de leurs emplois spécifiques (par ex. fraude, pots-de-vin et corruption ou conflit d'intérêts).

Les fournisseurs sensibiliseront leurs employés au Code des fournisseurs.

Bonne pratique

Dow attend des fournisseurs qu'ils disposent d'un Code de conduite et des politiques officielles appropriées traitant de l'éthique, de la conformité et d'autres questions de gouvernance applicables.



Éviter les conflits d'intérêts

Obligations

Les fournisseurs s'engageront à travailler activement avec leurs employés impliqués dans la relation commerciale avec Dow afin d'identifier toute situation susceptible d'être considérée comme un conflit d'intérêts réel ou apparent. Le fournisseur doit divulguer ses conclusions à Dow.

Les fournisseurs doivent attester qu'aucun divertissement, cadeau ou invitation d'affaires n'est une exigence pour qu'une société fasse affaire avec Dow. Tout divertissement, cadeau ou marque d'hospitalité offert par les fournisseurs à Dow à la seule discrétion du fournisseur doit être de nature et de valeur raisonnables et être fourni entièrement dans le but de maintenir de bonnes relations commerciales. En aucun cas le fournisseur ne doit offrir à Dow un divertissement, un cadeau ou une marque d'hospitalité destiné à influencer les décisions commerciales de Dow. Les fournisseurs respecteront le fait que les employés de Dow ne donnent ou n'acceptent aucun cadeau, divertissement ou faveur qui pourrait compromettre ou soulever des doutes sur la neutralité des décisions prises par Dow.

Pas de pots-de-vin ou de corruption

Obligations

Les fournisseurs ne se livreront à aucune forme de corruption commerciale, d'extorsion, de dessous-de-table ou de fraude. Le fournisseur ne doit ni promettre ni offrir d'incitation ou de cadeaux à un employé de Dow ou à la famille ou aux amis d'un employé de Dow afin d'obtenir ou de conserver les affaires de Dow.

Les fournisseurs se conformeront à la loi américaine Foreign Corrupt Practices Act, à la loi britannique Bribery Act et à toutes les autres lois locales ou autrement applicables relatives à la corruption de fonctionnaires. Les fournisseurs maintiendront des procédures adéquates pour empêcher tout comportement illégal dans toutes les transactions commerciales entreprises par le fournisseur.

Respecter une concurrence loyale et une comptabilité précise

Obligations

Les fournisseurs se conformeront à toutes les lois applicables en matière de concurrence loyale et d'antitrust. Le Fournisseur ne doit se livrer à aucune forme de blanchiment d'argent ni accepter sciemment des fonds acquis par des moyens illicites. Aucune information confidentielle en possession du fournisseur concernant Dow ne doit être utilisée pour s'engager dans ou soutenir le délit d'initié.

Toutes les transactions commerciales doivent être effectuées de manière transparente et enregistrées avec exactitude dans les livres et registres du fournisseur. Les fournisseurs conserveront, et fourniront à Dow sur demande, des registres exacts liés à la concurrence loyale et à la comptabilité exacte de toutes les questions liées aux activités du fournisseur avec Dow.



Protéger les informations

Obligations

Les fournisseurs doivent respecter les droits de propriété intellectuelle, protéger les informations confidentielles, se conformer aux normes, politiques et contrôles de sécurité ainsi qu'aux règles et réglementations de confidentialité.

Propriété intellectuelle : Les droits de propriété intellectuelle doivent être respectés, le transfert de technologie et de savoir-faire doit être effectué d'une manière qui protège les droits de propriété intellectuelle et les informations de Dow doivent être protégées. Toute information confidentielle et/ou propriété intellectuelle sous licence ne doit être utilisée qu'aux fins prévues et désignées et conformément à la législation applicable et au contrat du fournisseur. Les fournisseurs doivent prendre toutes les précautions nécessaires pour traiter, discuter et transmettre des informations sensibles et confidentielles.

Sécurité : Les fournisseurs doivent maintenir un programme de sécurité conforme aux normes de l'industrie, aux lois applicables et au contrat du fournisseur. Les fournisseurs doivent signaler tout incident potentiel impliquant des données de Dow (que ce soit en interne ou par l'intermédiaire d'un partenaire ou fournisseur) dès que possible.

Respect de la vie privée : Chez Dow, nous valorisons, protégeons et défendons la vie privée. Les fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois locales sur la confidentialité et la protection des données, avoir mis en place les processus et pratiques nécessaires pour sécuriser et protéger les données personnelles, utiliser les données personnelles uniquement dans la mesure autorisée par l'accord du fournisseur ou autrement convenu par les représentants de Dow, et coopérer avec les efforts de conformité de Dow.

Conservation des dossiers de l'entreprise et des informations commerciales internes : Le Fournisseur doit conserver tous les dossiers commerciaux créés, gérés ou utilisés dans les locaux de Dow ou avec les équipements/outils de Dow conformément aux lois applicables, à l'accord du fournisseur et aux autres pratiques indiquées par Dow. Sauf indication contraire, Dow conservera tous les droits de propriété et de contrôle de toutes les informations créées, gérées ou utilisées en dehors des locaux de Dow et/ou des équipements/outils de Dow comme décrit dans le contrat avec Dow. Le Fournisseur peut être tenu de conserver, d'extraire ou de fournir autrement des données à Dow pendant une période prescrite telle qu'établie dans le contrat ou potentiellement plus longtemps en cas de problème juridique ou d'audit.

Respecter le commerce international et les parties concernées

Obligatoire

Les fournisseurs respecteront toutes les lois en vigueur sur le commerce international. Les fournisseurs fourniront à Dow la documentation nécessaire pour se conformer aux lois d'importation/exportation, respecteront toutes les sanctions commerciales et embargos applicables, et mettront en œuvre des pratiques et procédures pour assurer la sécurité de leur chaîne d'approvisionnement en vertu des réglementations applicables.

Le cas échéant, les fournisseurs présenteront des documents pour soutenir l'éligibilité de leur produit en vertu d'un Accord de libre-échange. Les fournisseurs ne peuvent recourir à aucun fournisseur de services, de matériaux ou d'équipements qui (a) est situé dans un pays soumis aux sanctions économiques des Nations Unies, des États-Unis ou de l'UE (ou qui agit au nom de personnes ou d'entités situées dans ces pays) ou (b) figure sur des listes de personnes soumises à des restrictions ou interdites conservées par les Nations Unies, les États-Unis, l'UE ou le pays de fabrication, d'origine/de destination de la cargaison. Les expéditeurs doivent contrôler tous les navires, conteneurs et autres équipements ainsi que leurs propriétaires afin de garantir la conformité à cette exigence.

Promouvoir la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement

Obligations

Les fournisseurs conserveront les dossiers nécessaires sur leurs fournisseurs directs et seront en mesure de retracer les volumes jusqu'aux sites d'approvisionnement.

Bonne pratique

Les fournisseurs engageront et géreront activement leur chaîne d'approvisionnement en matière de risque afin d'augmenter la transparence et la traçabilité, notamment la cartographie des chaînes d'approvisionnement jusqu'à leur origine. Les fournisseurs peuvent faire progresser la traçabilité en collaborant avec des groupes industriels, des ONG et d'autres parties prenantes.

Signaler les fautes professionnelles et les représailles

Obligations

Les fournisseurs doivent promouvoir une culture d'entreprise de signalement des fautes professionnelles au sein de leur organisation respective. Cette promotion doit être réalisée en informant clairement les employés sur la manière de signaler une faute professionnelle, l'avantage de le faire et les protections offertes aux dénonciateurs.

Les fournisseurs doivent protéger les employés qui signalent de bonne foi des fautes professionnelles contre toute mesure de représailles.

Les fournisseurs doivent signaler à Dow (a) toute violation potentielle du présent Code des fournisseurs ; et/ou (b) tout soupçon réel qu'un employé de Dow ou toute personne agissant pour le compte de Dow s'est livré à une conduite illégale ou autrement inappropriée concernant ses activités. Les signalements à Dow peuvent être fait via la ligne EthicsLine de Dow.

<https://secure.ethicspoint.com/domain/media/en/gui/23573/index.html>

Les fournisseurs doivent s'assurer que tous leurs employés impliqués dans tous les aspects de la relation avec Dow sont informés de la manière de signaler des fautes professionnelles à Dow.





Seek Together™

Images : Couverture — dow_72090625704, dow_67541204424; page 3 — dow_79831621746; page 5 — dow_70014423223; page 6 — dow_72090625704; page 9 — dow_68561278334; page 10 — dow_79243740762; page 11 — dow_72073486564; page 12 — dow_68085885117; page 13 — dow_72474101616

Avertissement : Tous les droits de propriété des brevets, quels qu'ils soient, détenus par Dow ou des tiers sont réservés. Les modalités d'utilisation et les réglementations en vigueur peuvent évoluer avec le temps et varier d'un pays à l'autre ; par conséquent, il est de la responsabilité de l'acheteur de déterminer, d'une part, si les produits et les informations contenues dans ce document conviennent à l'usage qu'il compte en faire et, d'autre part, de veiller à ce que ses locaux et ses méthodes d'élimination soient conformes à toutes les dispositions mentionnées dans la législation en vigueur. Dow décline toute obligation ou responsabilité relative aux informations contenues dans le présent document. Les produits ne sont couverts par aucune garantie ; toute garantie implicite de valeur commerciale ou de conformité à un usage particulier est exclue. Le présent document est destiné à une utilisation globale.

®™ Marque de commerce de The Dow Chemical Company (« Dow ») ou d'une société affiliée de Dow

© 2024 The Dow Chemical Company. Tous droits réservés.

2000029121-6864

Formulaire N° 066-00383-02-0924 S2D